

Par les élèves de la classe
d'Orgue de Pascale Rouet

Dimanche 16 décembre 2018
à 15 h
Basilique Notre-Dame d'Espérance
Charleville-Mézières
Entrée gratuite



Sauvetage

jean-marc.rosigni@ardenne-metropole.fr

Lors du prochain conseil communautaire, les élus de l'agglomération se verront proposer un plan de sauvetage destiné à permettre à l'entreprise carolomacérienne SAMBP, forte de 135 salariés et spécialisée dans la fabrication d'huisseries, de poursuivre son activité. Cette entreprise historique connaît en effet des difficultés de trésorerie. Placée en redressement judiciaire en début de semaine, la SAMBP intéresse un repreneur marnais travaillant dans la même branche d'activité. Pour faciliter cette reprise, Ardenne Métropole souhaite acheter les locaux de la société, ce qui permettrait au repreneur de pouvoir compter sur des liquidités immédiates. Locaux qui seraient alors loués à ce dernier par notre communauté d'agglomération. Décision attendue mardi soir.

Le beau label

contact@rimbaud-tech.fr

Restons dans le domaine économique avec une autre bonne nouvelle, soulignée pas plus tard que ce matin par notre quotidien local : l'incubateur Rimbaud Tech, structure destinée à accueillir des porteurs de projet prometteurs afin de les aider à se développer, vient de décrocher le label « incubateur d'excellence Grand Est ». Une distinction qui vient récompenser le travail engagé depuis juin 2017, avec en 18 mois déjà neuf néo-entrepreneurs hébergés et chouchoutés dans les locaux de Rimbaud Tech, à Terciry, l'immeuble à vocation tertiaire proposé par Ardenne Métropole aux abords de la gare de Charleville-Mézières. Sachant qu'au mois de janvier, un nouvel appel à projets va être lancé pour sélectionner de 3 à 5 nouveaux « incubés ».

N° 2018-662

anne-helene.carre@ardenne-metropole.fr

Avez-vous pris connaissance de l'arrêté préfectoral n° 2018-662 du 23 novembre 2018 ? Reconnaissons que sous cet intitulé un poil rébarbatif, ce document pourtant essentiel au fonctionnement de notre communauté d'agglomération, court le risque de rebutter une partie non négligeable du public. Et pourtant... L'arrêté en question n'est ni plus ni moins qu'un contrat de mariage, en l'occurrence celui qui va unir Balaiques-et-Butz, Boutancourt, Elan et Flize, faisant toutes partie d'Ardenne Métropole. A compter du 1er janvier prochain, ces quatre communes n'en constitueront plus qu'une, qui prendra le nom de Flize. Pour les amateurs de données chiffrées, cette nouvelle commune comptera officiellement 1.717 habitants.

Confiseurs

aude.gomes@ardenne-metropole.fr

C'est le scoop de la semaine : dans 10 jours nous fêterons Noël. Une heureuse occurrence qui nous permet avant toute chose de vous offrir ceci en guise d'avant-goût. Et si la traditionnelle trêve des confiseurs se traduit d'habitude par une période d'accalmie durant laquelle l'actualité semble reprendre son souffle, cette pause bienvenue permet à d'autres événements de se faire une place au soleil médiatique. Côté agglomération, outre le Noël de l'Amac qui vous attend dans tout juste 90 minutes à la salle Aréna de Vivier-au-Court, plusieurs rendez-vous sont au programme. Le premier à l'ordre du jour est prévu ce dimanche, à 15 heures, à la basilique Notre-Dame d'Espérance de Mézières, avec un concert de Noël interprété par les jeunes organistes du conservatoire Ardenne Métropole.